

CURSUS RECYCLEUR ANMP

Rebreather Diver

Prérequis :

- Avoir au moins 18 ans au jour de la certification.
- Être titulaire d'une qualification de « Plongeur Encadré 20m » ou « Plongeur Niveau 1 » ANMP , ou d'un brevet admis en équivalence., pour l'utilisation d'un recycleur à circuit semi-fermé au nitrox.
- Être titulaire d'une qualification « Plongeur Encadré 40m » ou « Plongeur Niveau 2 » ou « Plongeur Autonome 40m » ANMP , ou d'un brevet admis en équivalence, pour l'utilisation d'un recycleur à circuit fermé utilisant un diluant « Air ».
- Être titulaire d'une qualification « Plongeur N3 » ou « Plongeur Autonome 60 m » ANMP, ou d'un brevet admis en équivalence, pour l'utilisation d'un recycleur à circuit fermé utilisant un diluant « Trimix » ou fonctionnant à l'oxygène pur.
- Être titulaire d'une qualification afférente au mélange respiratoire utilisé.

Modalités :

- > Au moins 4 plongées et 240 mn de temps de plongée
- > Pour les qualifications « Recycleur semi-fermé » & « Recycleur fermé diluant Air », formation dans la zone 0/40 m par un moniteur Nitrox ANMP, qualifié Recycleur (avec compétences adaptées au matériel utilisé)
- > Pour les qualifications « Recycleur fermé diluant Trimix », formation dans la zone 0/70 m par un moniteur Trimix ANMP, qualifié Recycleur (avec compétences adaptées au matériel utilisé)

Prérogatives du plongeur qualifié « Recycleur » :

- Utilisation des types de mélanges Nitrox ou Trimix, selon la qualification afférente au mélange respiratoire utilisé.
- Accès à la zone de profondeur correspondant
- à ses prérogatives de Plongeur « Air »
- aux limites fixées par la pression partielle maximale d'oxygène (1,6b)
- Evolution en palanquée en conservant ses prérogatives de Plongeur « Air »

Module R1 / Préparation des plongées en recycleur

- 1/ Connaître le principe et la technologie des recycleurs.
- 2/ Perfectionner les connaissances sur les spécificités et les dangers de l'oxygène et des mélanges Nitrox et Trimix.
- 3/ Connaître les spécificités et les risques liés à l'utilisation des recycleurs.

Module R2 / Évolution en palanquée en recycleur

- 1/ Gérer la préparation de l'équipement individuel.
 - 2/ Gérer individuellement des situations d'urgence.
 - 3/ Identifier les difficultés d'un de ses équipiers en recycleur et l'assister.
 - 4/ Evoluer en palanquée en plongée au recycleur, dans le cadre de ses prérogatives
- A l'issue des modules R1 et R2, et si les pré-requis sont satisfaits, vous êtes qualifié :

**Plongeur Recycleur / Rebreather Diver
ANMP**

(sur le type d'appareil et avec le mélange gazeux utilisé lors de votre stage de formation)

CURSUS MONITEUR RECYCLEUR

Rebreather Instructor

Pré-requis :

- Etre titulaire de la qualification « Plongeur Recycleur » ANMP, ou d'un brevet admis en équivalence
- Etre qualifié DEJEPS , ou DESJEPS , ou BEES

Modalités :

Avoir participé à l'organisation d'un stage de formation « Plongeur Recycleur » Anmp en double avec un moniteur « Recycleur » membre de l'Anmp.

3 jours minimum. En cas d'absence de stagiaires en formation, le formateur de moniteur recycleur pourra simuler un stagiaire en formation.

Les titulaires d'une qualification d'instructeur Recycleur délivrée par un autre organisme de certification peuvent sur décision de l'Anmp être dispensés du stage de formation.

Prérogatives du moniteur qualifié Recycleur :

- Organiser les formations Recycleur et planifier la formation en fonction du niveau des stagiaires.
- Présenter un cours théorique adapté au cursus Recycleur
- Planifier et réaliser des plongées Recycleur avec l'équipement spécifique.
- Planifier des plongées Recycleur en fonction des qualifications afférentes aux mélanges respiratoires utilisés

(sur le type d'appareil et pour le mélange gazeux utilisé et dont vous détenez une qualification)